



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/A-propos-du-projet-Hunebelle>

À propos du projet Hunebelle

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - De 1982 à 1983 - N° 798 - mars 1982 -

Date de mise en ligne : lundi 12 janvier 2009

Date de parution : mars 1982

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

À propos du projet Hunebelle

« Tout d'abord bravo pour l'idée de cette Régie d'Economie Distributive qui malgré les difficultés me semble en effet réalisable. Au départ, devant s'inscrire dans le cadre économique et légal existant, je pense que la formation d'une Association de chômeurs Régie par la loi de 1901 serait possible. Cela devrait permettre un fonctionnement hors du « Circuit Profits » même si production et distribution s'inspirent du système coopératif.

Toutefois pour coexister avec l'économie de marché le financement posera des problèmes délicats, à moins qu'il soit possible de mettre en place un circuit bancaire indépendant jouant pour la monnaie de consommation le rôle de la Banque de France pour la monnaie actuelle... mais ceci pourrait-il rester dans le cadre de la loi de 1901 ?

Le Plan de transition soulève beaucoup de questions plus spécifiques dans les détails mais encore faut-il les aborder par ordre d'importance. Toutefois, le cas des retraités me semble mériter une attention particulière.

Du fait de la relation très étroite entre le problème du chômage et le financement des retraites (aussi bien Sécurité Sociale que Cadres ou complémentaires) il me semble souhaitable d'envisager l'intégration des retraités à la Régie.

Ceci ne représente que quelques-unes des idées que m'a suggérées le projet d'A. Hunebelle et je crois que le premier obstacle à vaincre ne serait pas d'ordre matériel ou de gestion. En effet, même si pour fonctionner la Régie ne nécessite pas la participation de la totalité des chômeurs, encore faut-il un nombre suffisant de membres pour prouver la solidité du système. Y aura-t-il suffisamment de gens assez conscients... ou désespérés pour tenter l'expérience ?

Roger SAILLARD.

*

« ...Parmi les plans proposés pour faciliter la naissance de l'Economie Distributive, il ne faudrait peut-être pas oublier le plan de l'évolution, qui se développe présentement dans la réalité, sans qu'aucun cerveau ne l'ait causé... »

Marcel DIEUDONNÉ

*

...D'accord pour certaines mesures de transition prises sur le volet, mais je ne comprends pas que vous ayez laissé passer les propositions d'Hunebelle concernant une « économie de chômage ». Suis-je devenu trop vieux pour comprendre ? mais il me semble que votre père se retournerait dans sa tombe s'il avait connaissance de ce raisonnement. Comment par exemple les travailleurs de la sidérurgie lorraine, qui ne sont et ne peuvent être des artisans, feraient-ils pour échanger leurs produits contre du pain et comment paieraient-ils leurs fournisseurs EDF et Charbonnages, etc... ? Comment deux monnaies différentes pourraient-elles coexister dans un même pays ?

Non, l'économie distributive ne peut s'introduire par petits morceaux. Ce sera la plus grande révolution de tous les temps. C'est pourquoi il est si difficile de la faire admettre. Votre père a eu l'immense mérite de l'imaginer, de la définir et de l'expliquer. Et en dehors des mesures transitoires qu'il a lui-même indiquées, il n'y a rien de valable.

Robert KOPINSKI